

Michel DELPRAT
89700 TONNERRE

République Française — Département de l'Yonne

2e Circonscription : AVALLON - TONNERRE - SAINT-FLORENTIN

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 12 Mars 1978

Electrices, Electeurs,

Vous allez devoir, le 12 Mars, choisir votre Député. Ce choix, vous le ferez comme des hommes et des femmes responsables que vous êtes. Dès le mois de Novembre, et le premier, j'ai annoncé que je serai candidat de la Majorité Présidentielle aux élections législatives sans me référer à une quelconque tendance. Compte-tenu des sollicitations dont j'avais été l'objet de la part de nombreux élus responsables de la circonscription, j'espérais qu'un accord général se réaliserait sur mon nom. Cela ne s'est pas fait, on peut le regretter ; chaque formation, voulant courir sa chance, a désigné son candidat. J'ai pris mes responsabilités et les assumerai.

En 1978, qu'on le veuille ou non, c'est un choix de société qui s'offre aux Français. J'ai opté, sans équivoque, pour une économie libérale et une évolution raisonnable et raisonnée. Attaché à des institutions aussi fondamentales que la famille et la nation, je pense qu'il est nécessaire que chacun soit conscient de ses devoirs autant que de ses droits. La liberté et la justice sont des valeurs qu'on ne saurait discuter, mais, où le désordre règne, la liberté est menacée.

N'étant pas de ceux qui affichent un catalogue de promesses, je me contenterai de quelques lignes de force essentielles qui seront les miennes si je suis votre élu :

— Le droit au travail pour tous et pour les jeunes en particulier,

— L'indépendance économique dans le cadre de l'Europe,

— La volonté de renouer un véritable dialogue social,

— La solidarité en faveur des personnes âgées,

— L'augmentation réelle du pouvoir d'achat des catégories les plus défavorisées,

— La simplification de la loi,

et, dans le contexte rural de notre circonscription :

— Le choix de l'agriculture familiale avec la garantie du revenu correspondant,

— La reconnaissance du rôle des travailleurs indépendants et des P.M.E.

Fidèle aux objectifs d'action du gouvernement, je refuse de déléguer à d'autres la faculté de penser à ma place, aussi suis-je tout le contraire d'un inconditionnel. Le pari que j'ai fait d'être et de rester libre et étranger à toute compromission partisane me donne le droit de prétendre être un homme de changement car le véritable changement tient plus aux méthodes qu'à la dialectique. Les activités que j'exerce au contact des problèmes concrets font que j'ai conscience de m'adresser à des citoyens lucides et majeurs.

A AVALLON, TONNERRE, SAINT-FLORENTIN, le 12 Mars, vous voterez **UTILE.**

Vous désignerez pour vous représenter le candidat qui est à la fois :

- **UN JEUNE POUR L'AVENIR DE LA CIRCONSCRIPTION,**
- **UN HOMME D'ACTION ET DE DIALOGUE,**
- **UN TRAVAILLEUR DE NOTRE REGION.**

Michel DELPRAT

46 ans - Commerçant

Conseiller général de CRUZY - Maire de TANLAY

Majorité Présidentielle - Indépendant CNIP

Suppléant éventuel :

Léon LAURENT

Industriel

Premier Adjoint au Maire d'AVALLON

IMP. JEAN FERRÉ - 89700 TONNERRE